

Electrotechnicien F/H

Interventions Réseau Electrique, Gaz, Eclairage Public en CDI

- **Formation :**
 - CAP / BEP / Titre V des métiers de l'électrotechnique et électricité,
 - Bac Pro des métiers de l'électrotechnique ou équivalent.
 - Mention complémentaire « Monteur de réseaux électriques »
- **Expérience souhaitée : 2 ans**
- **Salaire de 24 300 € à 25 200 € brut annuel minimum**
- **Début du contrat : 01/06/2026**
- **Titulaire du permis VL obligatoire**
- **Poste éligible à l'astreinte sous certaines conditions (1 sem / 5)**

Postuler : RESSOURCES.HUMAINES@synelva.fr

Votre futur métier

Technicien Intervention Polyvalent

Au sein d'une équipe, vous contribuez, par votre engagement, à la fiabilisation du réseau de distribution Electrique, Gaz et Eclairage public.

En tant que technicien réseau et clientèle, vous êtes en contact avec la clientèle et vous contribuez à la satisfaction client, à la continuité de l'alimentation en électricité et à la maintenance des installations techniques.

Votre rôle

Mes missions :

- Assurer le dépannage et l'entretien du réseau moyenne et basse tension (aérien et souterrain), ainsi que nos réseaux Gaz et Eclairage Public,
- Intervenir sur les installations clientèles (réparation, mise en service, pose compteurs, déplacements pour impayés, ...),
- Contribuer à la satisfaction clients,
- Se déplacer selon la programmation des interventions,
- Respecter les règles de sécurité.

Votre profil

Vos compétences :

- Être autonome et rigoureux,
- Aimer le travail en équipe,
- Avoir le sens de la satisfaction clients,
- Être à l'écoute et savoir gérer les conflits,
- Être titulaire du permis B,
- Être titulaire du permis Poids Lourds serait un plus (pour monter l'astreinte).

Votre formation :

- CAP / BEP / Titre V des métiers de l'électrotechnique et électricité,
- Bac Pro des métiers de l'électrotechnique ou équivalent.
- Mention complémentaire « Monteur de réseaux électriques »

Vos perspectives

- Agent Technique d'Interventions
- Chargé d'affaires Branchements

Votre Rémunération et vos avantages

En intégrant Synelva, vous serez éligible au statut (convention collective) des Industries Electriques et Gazières (IEG). Vous aurez ainsi l'opportunité de cumuler les droits attachés au statut d'agent EDF et les avantages proposés par une entreprise en pleine croissance comme :

- Salaire de 24 300 € à 25 200 € brut annuel minimum calculé sur 13 mois,
- Primes liés à l'astreinte (sous certaines conditions) : 2 500 € à 2 600 € brut annuel minimum,
- Les avantages énergies liés au statut (tarif réduit sur votre consommation d'électricité et de gaz de ville),
- L'intéressement avec abondement de l'employeur à 100% si versement sur un PEE et PERCOL,
- La participation,
- Un PEE (Plan d'épargne entreprise),
- Un PERCOL (Plan d'épargne retraite collectif),
- Versement volontaire sur le PEE avec abondement de l'employeur,
- Les divers congés (congés payés supérieur au légal, RTT, congés parents, ...),
- Les Tickets restaurants (valeur faciale 12 euros, prise en charge employeur 7,18 euros),
- Participation au transport (forfait mobilité) supérieur à l'obligation légale de l'employeur (sous certaines conditions),
- Un Compte Epargne Temps,
- Une Caisse de retraite supplémentaire (avec participation de l'employeur à hauteur de 2%),
- Une prévoyance,
- Une mutuel complémentaire et surcomplémentaire,
- Un CE (CCAS Energies, vacances, offre culturel, chèques vacances, ...),